



AUTO-INSPECTION INTÉRIEURE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

INFORMATIONS

Nom du bâtiment (usage) :

Adresse :

Local (étage) :

Date de l'inspection :

INSPECTION INTÉRIEURE	ÉTAT ACCEPTABLE (1 – 5)	MESURES PRÉVENTIVES	MESURES CORRECTIVES	DATE PRÉVUE DES TRAVAUX	NOTES
Plafonds : fissures, craquement, gondollement, affaissement, traces d'eau, cernes		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Murs : revêtement, humidité, fissures		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Sol : gondollement, fissures		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Fenêtres : pourriture, vitres cassées, bois		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Portes : ferme portes, forcées (intrusion)		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Équipements électriques : rallonges, court-circuit, prise de terre, panneaux obstrués, chaleur dégagée		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Plomberie : suintement, écoulement, bruits, vibration		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Climatisation (ventilation) : vibration, suintement, oscillement, arrêt de l'équipement		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Chauffage : plinthes obstruées, état général de la fournaise		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		
Déchets, entretien des lieux		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non		

OBSERVATION DES LIEUX

Complétez la fiche avec tout élément susceptible d'aggraver les risques potentiels.

Signature de l'employé

LÉGENDE

- 1 : acceptable
- 2 : insignifiant
- 3 : à valider
- 4 : mauvais
- 5 : corrections immédiates